

Pour copie certifiée conforme à
l'original qui nous a été présenté

Suresnes, le 03 JUIN 1984



Pour le Maire
L'Officier de l'Etat
par délégation

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNIVERSITÉ RENÉ-DESCARTES - PARIS V

CERTIFICAT D'ÉTUDES SPÉCIALES DE PSYCHIATRIE

VU les titres initiaux produits par Monsieur MANTEL Jean Marc
né à Boulogne Billancourt H^M de SEINE, le 20 mai 1955
VU le procès-verbal d'examen dressé le 16 Décembre 1983 par le jury du Certificat d'Études
Spéciales de Psychiatrie constitué au sein de l'Université René Descartes - Paris V constatant que l'intéressé a subi
avec succès, dans les formes réglementaires, les épreuves du contrôle des connaissances et des aptitudes en vue de ce
certificat;

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES SPÉCIALES DE PSYCHIATRIE

est conféré à Monsieur MANTEL Jean Marc
pour en jouir avec les droits et les prérogatives qui y sont attachés.

Fait à PARIS, le 16 Février 1984.

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

J. M. Auguste

Signature du titulaire :

JAM

Vu, pour le Ministre et par délégation :

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE,
Chancelier des Universités.

H. A.
N° 45 V 33